



**HAL**  
open science

# De l'enseignement professionnel aux savoirs éclectiques. Les Bourses du travail et l'éducation (1887-1914)

David Hamelin

► **To cite this version:**

David Hamelin. De l'enseignement professionnel aux savoirs éclectiques. Les Bourses du travail et l'éducation (1887-1914). Cahiers d'histoire du Cnam, 2018, Former la main-d'oeuvre industrielle en France. Acteurs, contenus et territoires (fin xixe et xxe siècles), vol.09 - 10 (1), pp. 103-124. hal-03032918

**HAL Id: hal-03032918**

**<https://hal.science/hal-03032918>**

Submitted on 1 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De l'enseignement professionnel aux savoirs éclectiques. Les Bourses du travail et l'éducation (1887-1914)

David Hamelin

CRIHAM, Université de Poitiers.

---

---

## Résumé

*Le mouvement des Bourses du travail s'est déployé en France entre 1887 et 1914. Ces structures, pensées et animées par les militants syndicalistes se développèrent dans la perspective d'aider au quotidien les populations laborieuses et de préfigurer la société de demain qui sortirait d'une révolution sociale et économique à laquelle aspirait et se préparait la plupart de leurs fondateurs. Parmi les très nombreuses activités déployées par ces Bourses du travail, les cours professionnels, imaginés comme un rempart à la déqualification des travailleurs, furent assurément les services ayant le plus de succès notamment en matière de nombre de bénéficiaires, et ce malgré des moyens limités et le manque de réel de soutien au sein de la Confédération générale du travail (CGT). Plus largement, ces cours permettaient de légitimer le rôle de ces Bourses auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux qui apportaient l'essentiel des financements dans un contexte très conflictuel, mais aussi auprès de la masse des travailleurs que les syndicalistes souhaitaient atteindre et attirer au sein de la CGT. Cependant le modèle des cours professionnels porté par les Bourses du travail*

*rencontre des limites à la fin des années 1900, du fait de l'entrée des enseignants à la CGT et d'une meilleure prise en considération de l'enseignement professionnel par les pouvoirs publics, affaiblissant des cours qui profitèrent pourtant à des dizaines de milliers d'apprentis.*

**Mots-clés :** bourses du travail, enseignement professionnel, syndicalisme, apprentissage, éducation intégrale.

Par-delà les relations qu'ont entretenues les Bourses du travail avec l'enseignement et l'éducation entre 1887 et 1914<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Les activités des Bourses du travail ne s'effacent pas totalement avec la Première Guerre mondiale. Plusieurs Bourses seront même aux avant-postes de la collaboration avec la puissance publique et à l'effort de guerre en mettant à disposition leurs locaux pour l'accueil d'ateliers de confection, comme à Poitiers par exemple. Les décisions de la CGT, puis la Guerre accentuent le déclin de ces institutions dont une partie des activités est progressivement reprise à compter de 1913 par les unions départementales de syndicats naissantes, mais aussi par les pouvoirs publics qui s'investissent dans la sphère sociale à compter des années 1920.

l'objet « Bourses du travail » doit cependant être défini, tant les travaux historiques que la mémoire de ces lieux donnent une image biaisée de ce que furent ces institutions ouvrières au tournant du siècle. Il est important de préciser que les Bourses du travail, bien qu'elles aient mobilisé l'attention de leurs promoteurs ou détracteurs en leur temps, n'ont généré qu'une très modeste historiographie. L'objet « Bourses du travail » se situe en effet à l'intersection de plusieurs champs historiographiques (histoire du travail, histoire du socialisme, histoire de l'éducation...) et son traitement par la littérature scientifique n'a été qu'ébauché. La seule étude d'ensemble, initiée et documentée par Peter Schöttler, date de 1984 mais se limite à la période 1887-1901<sup>2</sup>. À cela il faut ajouter quelques monographies locales (Baal, 1971 ; Masclot, 2000 ; Sassot, 2002 ; Rannou, 2009), ainsi que certains paragraphes ou chapitres au sein d'enquêtes plus vastes et de rares travaux thématiques notamment sur l'œuvre éducative des Bourses (Pica, 1981) ou leur activité de placement (Maillefert, 2001). Plus récemment, un dossier dédié à ce sujet était publié par la revue *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique* (Hamelin, 2011), qui aborde différentes dimensions des Bourses (implantation locale, rapport à la culture, à la lutte contre le chômage...) invitait à réinvestir ce terrain de recherche, en

---

2 Au travail pionnier de Peter Schöttler, il faut bien entendu ajouter le bel ouvrage documenté de Rolande Trempe ; toutefois, celui-ci qui constitue davantage un hommage qu'une approche nouvelle de ces organismes.

vain pour le moment. La mémoire de ces lieux subsiste, notamment dans certaines franges du socialisme comme le mouvement anarchiste ou le mouvement syndicaliste révolutionnaire<sup>3</sup>. Elle a pu être réactivée ces dernières années au gré des velléités de plusieurs municipalités de se réapproprier ou de générer un loyer à partir des locaux occupés par les syndicats, locaux traditionnellement mis à disposition de façon gracieuse, entraînant une dynamique mobilisatrice et mémorielle inédite<sup>4</sup>.

En définitive de quoi parlons-nous quand on appréhende les Bourses du travail ? Durant près de trente ans, elles ont été un élément constitutif et incontournable du syndicalisme français. Elles jouent un rôle central, déterminent et marquent profondément la nature du syndicalisme et, particulièrement, de la Confédération générale du travail (CGT) qui est fondée en 1895. Sans gommer les nombreuses sensibilités socialistes (guesdistes, allemanistes, anarchistes, syndicalistes révolutionnaires...), sectorielles ou territoriales, qui cohabitent en leur sein, elles donnent naissance à

---

3 Notons simplement, pour les vingt dernières années, les nombreuses évocations de l'histoire des Bourses du travail, l'affirmation de la nécessité d'en réhabiliter l'œuvre et les idées au sein de périodiques du mouvement anarchiste tels *Le Monde Libertaire* ou *Alternative Libertaire* par l'intermédiaire de la publication de brochures ou de rééditions.

4 Voir l'article du quotidien *Libération* évoquant les difficultés des Bourses de Bobigny ou de Toulouse [URL : [http://www.liberation.fr/france/2015/09/23/la-bourse-du-travail-c-est-le-dernier-rempart-pour-les-salaries\\_1388277](http://www.liberation.fr/france/2015/09/23/la-bourse-du-travail-c-est-le-dernier-rempart-pour-les-salaries_1388277)].

un modèle intégral et autonome de syndicalisme, comprenant une tactique de lutte au travers de l'action directe, une stratégie de transformation sociale par la grève générale et des cadres pour une organisation actuelle et future, les Bourses du travail et les syndicats ouvriers étant appelés à remplacer les institutions portées par l'État et le patronat.

Les Bourses du travail sont le fruit de plusieurs dynamiques sociales, politiques et juridiques qui se conjuguent entre les années 1870 et 1880. En France, la reconnaissance du fait syndical a été lente et complexe et il faut attendre la loi du 21 mars 1884 (Siro, 2014), pour que les syndicats professionnels aient voix au chapitre au sein de cette III<sup>e</sup> République qui se construit. Ces nouvelles structures de défense des intérêts économiques et moraux permettent alors aux militants socialistes de différentes sensibilités d'intégrer des syndicats pour organiser une défense quotidienne de travailleurs et préparer, selon leurs vœux, la société socialiste de demain. La Fédération nationale des syndicats et des groupes corporatifs (FNS) est fondée dès octobre 1886 à Lyon. Elle sera dirigée par les militants réunis autour de Jules Guesde (Ducange, 2017). Ce processus, permettant le développement et l'organisation du syndicalisme sur le territoire national, se double de la création des premières Bourses du travail, dont la première naît à Paris en 1887. Ce modèle qui essaime dans les grandes villes industrielles rend possible la création d'une Fédération des Bourses

du travail (FBT) en 1892, concurrente de la FNS, du fait de divergences stratégiques et politiques. Victorieuse de sa rivale la FBT participe à la création de la CGT en 1895 tout en conservant jalousement son autonomie. La mort prématurée en 1901 de Fernand Pelloutier, figure emblématique de la FBT et théoricien des Bourses du travail<sup>5</sup>, favorise le rapprochement et en définitive l'absorption de la FBT au sein de la CGT, la FBT devenant en 1902 la section des Bourses du travail de la CGT, qui représente ainsi le syndicalisme CGT à un niveau territorial, généralement celui de la ville (Julliard, 1971).

Ces Bourses, qui ne sont pas encore des institutions, sont d'essence nouvelle et leur origine précise reste l'objet de discussions tant pour les contemporains que pour les chercheurs<sup>6</sup>. Il s'agit pour les ouvriers de pouvoir se réunir à l'abri de la police, en dehors des cafés, dans des locaux adaptés, sûrs et gratuits. Leurs promoteurs veulent en outre échapper aux bureaux de placement privés qui sont contestés, insuffisants et déficients et or-

---

<sup>5</sup> La figure de Fernand Pelloutier est certes déterminante dans l'histoire des Bourses et a été fort bien analysée par Jacques Julliard, mais il n'est pas possible de réduire la diversité de leurs parcours aux seules options de leur secrétaire général, aussi brillantes et efficaces soient-elles.

<sup>6</sup> L'origine ou les intentions des Bourses du travail font l'objet de débats comme en témoignent les ouvrages tels que celui de l'économiste libéral Gustave de Molinari paru en 1893 ou celui de Fernand Pelloutier publié à titre posthume en 1921. Molinari théorise dès 1843 le concept de Bourses du travail mais désapprouve le modèle syndical qui s'y applique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

ganiser eux-mêmes la recherche de travail et contrôler l'embauche. Elles font assez rapidement tache d'huile, surtout après 1889. Les élections municipales facilitent leur développement, les organisations syndicales soutenant dès lors les candidats promettant d'en ouvrir une dans la localité. Aussi, même si les chiffres divergent sensiblement en fonction des sources retenues, on en dénombre 27 au moment du congrès fondateur de la Fédération nationale des Bourses du travail en 1892 à Saint-Étienne, 44 en 1895, année de la création de la CGT (688 syndicats sur 2 314 existants soit 29,7 % et 209 558 syndiqués soit 47,9 % des effectifs), 93 en 1902, date du congrès de Montpellier présenté comme le second congrès fondateur de la CGT<sup>7</sup>, et on compte enfin 103 unions de syndicats et Bourses du travail en 1913<sup>8</sup>.

Les Bourses, par-delà leur capacité à accueillir physiquement les organisations syndicales, se caractérisent par leur extraordinaire capacité à développer des services aussi variés qu'utiles à

---

7 *XIII<sup>e</sup> congrès national corporatif, tenu à Montpellier les 22, 23, 24, 25, 26 et 27 septembre 1902 dans la salle des concerts du grand théâtre, sous les auspices de la Bourse du travail de Montpellier : compte rendu officiel des travaux du congrès, publié par les soins de la Commission d'organisation.* Montpellier : Imprimerie Delord-Boehm et Martial, 1902. Les publications citées, tirées des congrès syndicaux sont issues des archives de l'IHS-CGT consultables en ligne ou à la BNF.

8 *XVIII<sup>e</sup> congrès national corporatif (XI<sup>e</sup> de la C.G.T.) et 5<sup>e</sup> conférence des bourses du travail ou unions de syndicats tenus au Havre du 16 au 23 septembre 1912 : compte rendu des travaux.* Le Havre : impr. de l'Union, 1912.

la population ouvrière locale, dans une période où la prise en charge par les pouvoirs publics des besoins sociaux est très réduite. Aux services de placement des ouvriers, aux cours professionnels qui permettent aux Bourses de bénéficier de subventions, s'ajoutent le *viaticum* (secours de voyage pour la recherche d'un emploi), la mise en place de bibliothèques, de commissions et services juridiques, de services de propagande, de dispensaires médicaux parfois... Elles seront également à l'origine de l'organisation de nombreuses luttes sociales pour défendre ou acquérir des droits nouveaux (Journée des huit heures) ou du soutien qui sera apporté à ces luttes à des échelles locales ou internationales. Pour les animateurs des bourses, les questions de l'enseignement, de l'éducation et plus tardivement de la pédagogie, dans et hors les lieux traditionnels de formation apparaissent très rapidement prioritaires et déterminants tant pour le quotidien que pour le futur des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Pour la figure la plus connue du mouvement des bourses du travail, à savoir Fernand Pelloutier, l'ensemble de l'activité syndicale est affaire d'éducation. Ce sont des sujets très discutés, qui trouvent des applications concrètes et qui portent des enjeux très forts où se mêlent certaines permanences mais aussi de nombreuses discontinuités et transformations<sup>9</sup>.

---

9 Cet article est une version remaniée et réactualisée d'un chapitre de l'ouvrage collectif intitulé *Socialismes et éducation au XIX<sup>e</sup> siècle*, paru aux éditions du Bord de l'eau en 2018 sous la direction de Gilles Candar, Guy Dreux et Christian Laval.

## Pourquoi l'enseignement professionnel ? Genèse et développement de l'enseignement professionnel au sein des Bourses du travail.

### Les Bourses du travail et la « crise de l'apprentissage »

Les Bourses du travail se développent dans un contexte marqué par la « crise de l'apprentissage » qui s'étend tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et qui tend à s'aggraver encore en cette fin de siècle. Cette crise, du moins perçue comme telle par les organisations patronales ou ouvrières, est déjà au cœur des débats des congrès ouvriers des années 1870-1880 et celle-ci engendrerait au moins trois fléaux selon les syndicalistes : la spéculation du patronat sur le travail des enfants ; la dépréciation de la qualité de l'apprentissage ; la sous-concurrence des apprentis sur le marché du travail. Il importe pour les militants ouvriers de répondre à cette crise de façon organisée et autonome, d'autant que l'enseignement professionnel « *contrairement aux autres ordres d'enseignement – primaire et secondaire –, n'est pas né d'un principe fondateur exprimé dans un cadre législatif unitaire et cohérent et [...] naît de l'amalgame progressif d'établissements hétérogènes qui s'unifient tardivement* » (Marchand, 2005). Le développement de l'industrie et de nouveaux procédés techniques complexes donnent une certaine gravité et une certaine récurrence au discours de certains industriels, certains

édiles locaux ou figures politiques sur la crise de l'apprentissage tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, autrement dit bien au-delà des franges ouvrières. Cette préoccupation s'inscrit pleinement au cœur du mouvement ouvrier. Le sujet figure par exemple dès 1876 dans l'ordre du jour du Congrès ouvrier de Paris<sup>10</sup>. Il fait l'objet de débats au sein des congrès ouvriers et s'inscrit aussi au cœur même des statuts des syndicats. Par exemple la chambre syndicale corporative des deux cantons de Niort dans les Deux-Sèvres consacre un article complet à l'apprentissage. Il s'agit « *d'établir les usages qui régissent les contrats d'apprentissage, en réformer les abus et en assurer l'exécution entre les parties* ».

À l'échelle nationale, la protection des apprentis constitue une préoccupation majeure pour les syndicalistes. Plusieurs vœux sont par exemple formulés lors du congrès d'Alger en 1902<sup>11</sup>, le dernier de la FBT, dans le cadre du projet de modification de la Loi du 22 février 1851 sur l'apprentissage. Les congressistes exigent alors au moins quatre mesures : la nécessité que les contrats d'apprentissage soient écrits : « *Le contrat verbal donne lieu à des jugements contradictoires de la part des tribunaux, et il ne garantit pas suffisamment le droit des*

<sup>10</sup> *Séances du congrès ouvrier de France : session de 1876, tenue à Paris du 2 au 10 octobre*. Paris : Sandoz et Fischbacher, 1877.

<sup>11</sup> *X<sup>e</sup> congrès national des Bourses du travail de France et des colonies : tenu à Alger les 15, 16, 17 et 18 septembre 1902*. Alger : Typographie et Lithographie Adolphe Jourdain, 1902.

parties » ; la surveillance de l'apprentissage qui doit être confiée aux conseils de prud'hommes ou à défaut à des commissions mixtes employeurs/salariés ; l'institution d'un examen théorique et pratique, autrement dit l'introduction d'un certificat d'instruction professionnelle ; enfin le souhait que le conseil des prud'hommes, en cas d'abus grave, puisse par jugement réduire et limiter le nombre des apprentis d'un établissement et qu'en cas de récidive ou après des fautes très graves il puisse retirer le droit d'avoir des apprentis pour un temps ou même définitivement. Ce congrès exige enfin qu'« *une instruction professionnelle, en rapport avec l'état choisi et exercé, doit être donnée à l'enfant de moins de 18 ans qui n'a pas de contrat d'apprentissage de façon à ce qu'il ne reste définitivement manœuvre. [...] Le degré d'instruction serait constaté par un examen et un certificat. Le certificat affranchira le patron et l'enfant de moins de 18 ans des obligations prescrites par la loi* ». Cette crise de l'apprentissage s'insère dans une crise aux contours plus larges. La société française connaît une période d'industrialisation mais dans le même temps est confrontée à une crise économique, la Grande dépression, qui dure jusqu'au milieu des années 1890 et génère une forte instabilité qui affecte les ouvriers les moins qualifiés. Maintenir ou développer des compétences ou qualification est un enjeu pour éviter le déclassement des travailleurs.

## **La recherche de légitimation du syndicalisme**

Parmi leurs nombreuses activités, les Bourses obtiennent des aides et *subsides* publiques du fait de deux activités principales : le placement des ouvriers et les cours professionnels. L'existence de cours professionnels permet souvent l'existence même des Bourses dans une ville et permet au regard des services rendus à la population locale de limiter l'hostilité municipale quand elles développent parallèlement leurs activités revendicatives.

Elles souhaitent en outre contrecarrer l'activité jugée néfaste des écoles professionnelles. Celles-ci ne formeraient, selon les syndicalistes, que des spécialistes, instruments d'une restructuration du travail au service du patronat pour envahir l'autonomie professionnelle des ouvriers. Les cours professionnels des Bourses agiraient ainsi comme un moyen de conserver et promouvoir la qualité du travail et des savoir-faire ouvriers.

En cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle l'idée de mettre sur pied des écoles professionnelles obligatoires et par conséquent dépendantes de la puissance publique apparaît impensable et ce sont donc des initiatives privées et locales qui viennent combler les besoins en la matière, d'autant que la formation traditionnelle des apprentis au sein des entreprises est en régression constante. En 1900, Édouard Treich, secrétaire de la Bourse du travail de Limoges, rapporteur de la commission du congrès dédiée à l'apprentissage

exprime cette nécessité en ces termes. Après avoir appelé à la création de cours professionnels, ce dernier considère que « *Nous démontrerons en même temps à nos adversaires que le rôle des associations ouvrières ne se borne pas, comme on nous le reproche souvent, à parler beaucoup, à perdre notre temps en discussions et protestations inutiles, mais que nous savons sur le terrain pratique être utiles à notre pays et aux travailleurs* »<sup>12</sup>.

À la même période, organismes patronaux et syndicats tentent de constituer des écoles professionnelles, mais les syndicats ouvriers doivent avoir recours à la philanthropie en raison des moyens limités dont ces groupements disposent. Cette recherche de légitimité cible deux catégories de publics : les travailleurs et leurs familles de la localité que les Bourses tentent d'attirer et d'organiser d'une part, les pouvoirs publics d'autre part. Nombre de Bourses organisent, reprenant ainsi certains codes et usages du système scolaire traditionnel, des remises de prix ou des fêtes de fin d'année en présence de notables locaux (maires, préfets, conseillers généraux...) qui sont alors amenés à prendre la parole pour vanter la plupart du temps les efforts fournis par les Bourses et la qualité des enseignements, témoignant ainsi d'une réelle reconnaissance du travail effectué, d'autant qu'elles peuvent réunir des centaines de participants à cette occasion.

## **Construire la société post révolutionnaire**

Développer des cours professionnels ne relève pas d'une mission de service public ou désintéressée, même si cette dimension peut faire l'objet de débats parmi les syndicalistes. L'objectif des Bourses et de la CGT tel que rappelé au sein des congrès ou par la presse ou la CGT elle-même est de parvenir à une révolution sociale et économique. Les animateurs des Bourses, par-delà leurs options politiques, ne sont pas insurrectionnalistes, au sens où selon eux la révolution doit être préparée au mieux. C'est une révolution qui doit de surcroît être gestionnaire, c'est-à-dire que les ouvriers continueront à produire mais auront en plus en charge la gestion de la cité et de l'entreprise. Dans cette optique syndicaliste révolutionnaire, l'éducation et la formation jouent un rôle prépondérant. Il faut en définitive former ces futurs gestionnaires non spécialistes, pour qu'ils ne soient pas coupés des autres ouvriers et restent attachés aux idéaux syndicalistes et autogestionnaires.

C'est au cours du cinquième congrès des Bourses du travail de Tours en 1896<sup>13</sup> qu'apparaît avec clarté la finalité révolutionnaire de l'enseignement professionnel. Trois rapports sont alors présentés par les bourses de Nîmes, d'Alger et par Fernand Pelloutier lui-même dans la perspective de préciser les objectifs de cet enseigne-

<sup>12</sup> *x<sup>e</sup> congrès national corporatif. v<sup>e</sup> congrès de la CGT. Paris 10-14 septembre 1900.* Paris : Imprimerie nouvelle, 11 rue Cade, Paris, 1900, p. 182-183.

<sup>13</sup> *v<sup>e</sup> congrès tenu à Tours du 9 au 12 septembre 1896. Compte rendu analytique, Fédération des bourses du travail.* Tours : Impr. Debenay-Lafond, Tours, 1896.



ment. Pour Fernand Pelloutier, dirigeant de la Fédération nationale des Bourses du travail, la société socialiste issue des Bourses du travail devait voir le triomphe des organisations économiques ouvrières sur toute forme de structure étatique. La Bourse du travail avait donc vocation à se muer en une « *commune ouvrière en voie d'organisation* » dépourvue de tout fonctionnement bureaucratique. Cette ambition transformatrice alliant éducation et révolution réapparaît à périodicité régulière. Au cours du Congrès de Paris de 1900, la Bourse du travail de Saint-Étienne rend compte du processus attendu :

Lorsque les syndicats de la Bourse du travail prirent la résolution de créer des cours professionnels, c'est qu'ils avaient unanimement compris qu'ils étaient le complément indispensable d'une bonne organisation syndicale, parce que si au sein du syndicat on apprend à connaître ses droits et ses devoirs de travailleurs, dans les cours professionnels, on apprend à devenir bon ouvrier dans sa profession. Et lorsque devenu bon ouvrier, connaissant en même temps que ses droits, sa valeur technique, on sera en même temps devenu conscient de sa situation de prolétaire ; alors sentant mieux tout le poids des iniquités sociales, on sera toujours debout au premier rang, pour défendre et soutenir avec plus d'énergie, les revendications prolétariennes ou corporatives ; et on fera cela avec d'autant plus de force et de conviction que la capacité intellectuelle et morale sera plus développée au contact de la science enseignée et apprise dans les cours professionnels<sup>14</sup>.

---

14 VIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération nationale des Bourses du Travail de France et des colonies, Paris, 5-8

Cette finalité est rappelée dans les congrès ou dans certains articles de la presse syndicale. *La Bataille syndicaliste* dans un article du 2 septembre 1912 revenant sur les motivations du syndicalisme révolutionnaire interpelle les lecteurs : « *Et tant que nos syndicats ne pourront pas assurer la question de la production, toutes les révolutions que nous pourrons faire seront vaines. Or, il faut se préparer à cette grande tâche, vous voyez l'importance révolutionnaire de l'apprentissage. Le patronat veut mettre la main sur l'organisation de cette éducation technique et parle d'instituer un certificat de fin d'apprentissage. La direction de cette éducation, il veut se la réserver en la confiant aux chambres de commerce. Nous devons la lui arracher et porter la lutte sur ce terrain* »<sup>15</sup>.

## Quelle dynamique nationale et locale ?

### Une stratégie nationale erratique

Tout au long de la vie de la fédération des Bourses du travail ou de la CGT jusqu'en 1914, la question des cours professionnels, de leur fonctionnement, de leur utilité, de leur retour d'expé-

---

septembre 1900, Paris : Imprimerie typographique Jean Allemane, 1900 p. 110-111.

15 Non signé, « Les congrès. Les jeunesses syndicalistes », *La Bataille syndicaliste*, n° 495 du 2 septembre 1912, p. 1. Les citations du quotidien *La Bataille syndicaliste* sont issues des archives de l'IHS-CGT consultables en ligne ou à la BNF.

rience reste un sujet étonnamment peu travaillé au niveau des instances nationales, même si la nécessité de promouvoir ce type d'œuvre est revendiquée et martelée. Cela reste de surcroît une question peu traitée par la presse syndicale confédérale, pourtant prolix. Cette distorsion, sinon coupure entre pratiques locales nombreuses et variées et question nationale illustre en creux les paradoxes du syndicalisme révolutionnaire : comment en effet fédérer avec succès des initiatives locales et les valoriser comme telles, dans un projet d'envergure nationale, voué à transformer la société ? L'objectif des Bourses, tel que rappelé au cours des congrès, est bien de donner aux ouvriers et notamment aux plus jeunes d'entre eux une formation leur permettant d'obtenir une qualification. Pour Fernand Pelloutier, il s'agit de « réagir [...] contre la tendance dominante dans l'industrie moderne à faire de l'enfant un manœuvre, un accessoire de la machine, au lieu d'en faire un collaborateur intelligent » (Pelloutier, 1921, p. 192).

Les débats se focalisent à l'occasion de trois congrès entre 1898 et 1902 sur cette question. Le débat s'éclipse ensuite, d'autres sujets comme l'organisation de la grève générale ou la journée des huit heures occupant l'espace des discussions. Ces congrès sont l'occasion pour des secrétaires de Bourses du travail présents ou représentés de montrer l'étendue du travail accompli, de la diversité des cours, du nombre ou de la physionomie de leurs participants...

Le congrès de Rennes de 1898<sup>16</sup>, le premier à aborder sérieusement la question de l'apprentissage, cherche à poser la question de l'objectif de ces cours. La Bourses de Nantes par exemple s'interroge publiquement sur le risque que cet enseignement pourrait générer, en formant les futurs contremaîtres « *qui se retourneront contre les Bourses du travail* »<sup>17</sup>.

L'autre question est celle de l'apprentissage lui-même. Les Bourses doivent-elles former des apprentis ou aider à perfectionner les ouvriers ? Cette question est posée par plusieurs d'entre elles comme celle de Brest ou de Nice. C'est en définitive la seconde option qui est avancée et qui est plébiscitée par les Bourses dans leur localité. Le congrès suivant, celui de Paris en 1900, fait état de nombreuses réalisations et de limites en matière de moyens ou de fréquentations. Nombre de représentants de Bourses commencent à imaginer que pour répondre correctement aux enjeux, il conviendrait plutôt de favoriser l'éclosion d'un enseignement intégral pour tous les membres de la société. La Bourses de Tourcoing s'exprime sur cette question ainsi : « *il faut que cet enseignement soit donné à tous sans distinction, dans les écoles publiques, avec suppression de tous les diplômes*<sup>18</sup> ».

---

<sup>16</sup> *vii<sup>e</sup> congrès national des bourses du travail de France et des colonies : Rennes du 21 au 24 septembre 1898.* Compte rendu dactylographié, date de publication inconnue.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>18</sup> *viii<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale des Bourses du Travail de France et des colonies*, p. 96, arch. cit.

Cette idée reste néanmoins minoritaire lors de ce congrès. Ces congrès sont aussi le moment pour les participants de légitimer l'apport de l'œuvre des Bourses en matière d'enseignement, en comparaison d'autres institutions. Il en va ainsi de la Bourse du travail d'Alger qui en 1900 déclare « *qu'il ne faut pas confondre l'école professionnelle ou d'apprentissage, destinée à créer des ouvriers conscients de l'effort produit et des résultats recherchés, avec les écoles dites d'art et métiers qui ont pour but unique de créer des surveillants, des contremaîtres et autres auxiliaires du patronat* »<sup>19</sup>. Se joue ici un conflit de valeurs et de vocation sur le rôle de cet enseignement qui se doit d'être émancipateur, tant individuellement que collectivement, et non un moyen de coercition.

Deux ans auparavant, plusieurs Bourses avaient publiquement reconnu que certaines écoles professionnelles privées formaient pourtant de bons ouvriers. Une commission d'enquête est même envisagée par le syndicat des chauffeurs mécaniciens de la Seine en 1898 pour sortir d'une posture impressionniste sur le sujet. Elle ne verra jamais le jour.

Ces riches échanges, concentrés sur quelques années, ne débouchent pas toujours sur des positions fermes. De surcroît, il cache une réalité sociale plus complexe. De débat national, les questions de l'apprentissage et des cours pro-

fessionnels deviennent en définitive de simples sujets locaux, laissant l'initiative de travailler de concert ou en concurrence avec les institutions préexistant aux Bourses locales. Après 1902, l'expérience des Bourses dans leur bassin de vie n'est plus une question de congrès, un comble quand on mesure l'importance que constituent ces cours pour le maintien et le développement des Bourses. Sans que l'on puisse parler de dérives, l'absence de cap collectif favorise la diversification, sinon l'émiettement des approches, des démarches, et interdit alors d'évoquer un modèle unique de Bourse en matière d'enseignement professionnel, chacune expérimentant, nouant des relations avec les autorités locales, voire avec le petit patronat... pour mener à bien son activité. De fait, les discours très revendicatifs, très politiques à l'échelle nationale sur le sujet de l'apprentissage qui apparaissent à la fin des années 1900 ne tiennent plus vraiment compte des réalités de terrains et peuvent même apparaître par moments déconnectés des expériences réelles encore menées.

### **Quelques exemples locaux (Dijon, Lyon, Poitiers...)**

Les très nombreux cours professionnels qui voient le jour sur le territoire national prennent des formes variées au gré de nombreux facteurs : implantation des Bourses, insertion de celles-ci dans le tissu économique et social local, moyens financiers à leur disposition, équilibre politique et militant interne...

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 102.

Toutes les Bourses ne sont pas en mesure de créer des cours professionnels. Aussi nombreuses sont celles qui s'associent à des expérimentations locales portées parfois par des municipalités ou des associations. Bien que présentées ou se présentant elles-mêmes comme maximalistes, ces Bourses n'en demeurent pas moins attachées à s'assurer des partenariats, des solidarités locales.

Au sein de la Bourse du travail de Dijon étudiée par Jean Belin (2016), mettre sur pied des cours professionnels est un objectif pour les dirigeants dès sa création en 1893. Pour l'année 1898-1899, on dénombre 107 élèves qui y poursuivent des cours dans des matières variées telles que la menuiserie, l'ébénisterie, la taille de pierre, le dessin, la géométrie, la charpenterie ou la coupe d'habits. En fonction des budgets octroyés, d'autres cours peuvent voir le jour pour les métiers de la chaussure ou la métallurgie par exemple. Des cours d'économie ménagère voient également le jour en 1912. Mais l'organisation de ces cours demeure fragile. Ces derniers font en effet les frais de la scission qui intervient en 1907 au sein de la Bourse. Ils ne peuvent reprendre qu'en 1909 après la réunification des forces syndicales. Au-delà des tensions internes, la continuité des cours est étroitement liée aux moyens financiers existants mais aussi à la faible assistance des élèves pour certains cours.

La Bourse du travail de Lyon, inaugurée en 1891, connaît un développement plus important encore. Les cours

y apparaissent quelques années après, suite à une décision de l'AG des syndicats en 1895. Une commission d'étude est alors mise en place pour collecter les éléments nécessaires pour leur mise en place. Dans cette optique, chaque syndicat de la Bourse est consulté afin de connaître ses besoins, le nombre prévisible d'élève, mais aussi le type de salle nécessaire, le type d'outils à mobiliser, et leur coût. En définitive, seulement huit syndicats sur 62 répondent positivement. Plusieurs syndicats, à l'image de celui des tailleurs de pierre organisent déjà leurs cours et prêtent du matériel à la Bourse pour démarrer les siens. Le succès est rapide et surprenant : 250 élèves s'inscrivent, là où les promoteurs en attendent une centaine pour la première année. On dénombre 300 demandes la seconde année, et on atteint 480 en 1912. Les cours les plus plébiscités sont les cours de taille d'habits et de dessin linéaire. Les objectifs des promoteurs sont doubles et présentés par eux comme tels : *« il importe pour la classe ouvrière militante de se fortifier par elle-même au point de vue technique, afin que le jour où elle sera appelée à diriger la production, elle ne soit pas obligée d'avoir recours à des adversaires qui auront intérêt à la faire passer pour inférieure »* (Rappe, 2004, p. 84). Ces cours sont encadrés par une commission de neuf membres, sous la responsabilité du conseil d'administration. Ils bénéficient d'un budget alloué par la municipalité, et l'État à partir de 1907, mais aussi de fonds récoltés à l'occasion de fêtes organisées par la

Bourse. Les professeurs sont associés à cette commission pour pouvoir faire des retours. Les cours comme les fournitures sont gratuits. En revanche la mixité est peu fréquente (uniquement pour les cours de sténo et d'espéranto). Entre 1896 et 1914, la Bourse organise dix cours professionnels (six en 1896, huit entre 1903 et 1912 et dix en 1912). Les élèves ne se limitent pas au cercle syndicaliste, ce qui peut occasionnellement inquiéter les promoteurs des cours qui se demandent comment faire germer la conscience syndicale chez les élèves. L'âge des élèves est variable. Une majorité est âgée entre 14 et 35 ans, mais des élèves nettement plus âgés y sont également présents. Les élèves n'ont pas pour obligation de disposer la nationalité française. La Bourse exige une certaine rigueur (bonne tenue, discipline, présence...). Il s'agit de rendre crédibles et productifs ces cours, mais dans les faits l'absentéisme reste fort. La cérémonie de remise des prix regroupe en moyenne 1000 personnes en présence des édiles locaux.

Dans une ville de taille moyenne et faiblement industrialisée comme Poitiers, le développement des cours est plus tardif. Cette structuration se déploie en deux temps : de 1903 à 1910, les cours sont essentiellement théoriques, faute de moyens matériels adéquats (Cantamesa, 2005). Par exemple le cours de mécanique ne dispose pour seul matériel que d'un tableau portatif. L'arrivée d'un socialiste réformiste à la tête de la Bourse en 1910, Eugène Audinet, qui dispose également de solides réseaux, amène à

privilegier les applications concrètes, les œuvres sociales aux luttes revendicatives et à investir par conséquent très fortement ces cours (Hamelin, 2015). En 1910, un atelier est joint au local de la Bourse. Il abrite du matériel destiné aux cours de menuiserie, de serrurerie et de mécanique. En 1912 apparaît un cours de typographie et d'impression jugé prioritaire au regard de l'importance de cette industrie dans la ville.

Cette transformation rapide est rendue possible par l'octroi de nombreuses subventions de la municipalité et de l'État (7000 francs de subvention entre 1909 et 1913). Le rôle des inspecteurs de l'enseignement technique qui peuvent apporter des appréciations positives sur les projets syndicaux mais aussi des réseaux politiques<sup>20</sup>.

À Poitiers il existe d'autres cours mais uniquement en ébénisterie ou en menuiserie. De ce fait, la Bourse répond véritablement à un besoin social et professionnel, comme en témoignent les bons chiffres de la fréquentation des cours de mécanique (25 élèves/an), de cordonnerie (12 élèves/an), ou encore de typographie (43 élèves en 1912). Les cours y sont assurés par des syndicalistes militants mais quand les syndicats disparaissent, ce qui demeure somme toute fréquent, la Bourse fait appel à des non

---

<sup>20</sup> Eugène Audinet peut alors compter sur ses liens avec Aimé Lavy, ancien député possibiliste, devenu membre de la commission de l'enseignement technique du ministère du Commerce.

syndiqués pour maintenir les cours de métallurgie et de serrurerie par exemple. Les cours sont organisés du printemps à l'automne, une à deux fois par semaine selon la disponibilité des locaux, et en soirée, après la journée de travail. Chaque enseignement se déroule sur une période de 3 années. Les professeurs consignent les travaux des élèves sur un livret que ceux-ci doivent régulièrement présenter à leurs parents. Les cours ne sont pas spécifiquement réservés au jeune public. Des ouvriers peuvent y assister afin de compléter une formation passée incomplète.

### **L'indépassable difficulté des moyens techniques et financiers**

Les cours professionnels permettent-ils aux Bourses de devenir des contre-pouvoirs, ou bien participent-ils à leur institutionnalisation progressive ? Deux débats au moins, illustrés par de très nombreux exemples locaux, jalonnent ces trois décennies. D'une part, les moyens financiers : faut-il dépendre des pouvoirs publics, ou les Bourses et leurs cours doivent-ils s'émanciper sur le plan financier, et dans quelle mesure ? D'autre part, les modalités d'exercice de l'enseignement : ces missions doivent-elles être assurées par des ouvriers avec une expérience, ou bien par des enseignants (des fonctionnaires) estampillés ? Se joue en creux la question de l'autonomie ouvrière, et parfois même d'un ouvriérisme jalousement revendiqué.

Lors des congrès de la fédération des Bourses, ou à l'occasion des conseils d'administration de certaines Bourses, le débat se focalise sur l'identité des personnes en charge des cours. Le congrès de Rennes de 1898<sup>21</sup> met en scène cette question. À cette occasion, la Bourse d'Angers « expose qu'à son avis le danger des cours professionnels, c'est d'être faits par des hommes étrangers au mouvement ouvrier et qui donnent aux élèves des notions contraires à nos principes ». Son représentant demande ainsi que « les cours soient faits par des ouvriers plutôt que par des techniciens (ingénieurs, architectes...) non pas tant du point de vue syndical que parce que les connaissances données seront pratiquement plus développées ». Plusieurs Bourses, comme celle de Brest suivent ce congressiste. Mais toutes les Bourses présentes ne partagent pas ce point de vue, comme celle de Paris pour qui « non seulement parce que nous sommes incapables de nous substituer à eux, mais encore parce que quel que soit l'esprit dans lequel ils seront faits, les travailleurs n'en retireront pas moins des avantages sérieux. Rendre la classe ouvrière plus instruite, ce sera augmenter sa force ».

Ces réticences baissent en intensité sur la période étudiée, mais restent vivaces jusqu'à l'intégration des insti-

---

<sup>21</sup> X<sup>e</sup> congrès national corporatif (IV<sup>e</sup> de la Confédération générale du travail) tenu à Rennes les 26, 27, 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1898 : compte rendu des travaux. Rennes : Impr. des Arts et Manufactures, 1898.

tuteurs au sein de la CGT. La défiance concerne également la nature de l'apport des intellectuels, autrement dit du prolétariat administratif qu'incarnent les instituteurs qui frappent en nombre à la porte des bourses et qui offrent volontiers leurs services. Il est à noter que la notion d'intellectuels n'est jamais réellement définie par les syndicalistes. Les intellectuels, comme nouvelle figure sociale qu'a analysée Christophe Charle en son temps (Charle, 1990), sont rares dans le sillage cégétiste, même s'ils jouissent d'une grande notoriété pour certains, comme Maxime Leroy, James Guillaume ou Lucien Descaves. De très nombreuses prises de position de militants syndicalistes rendent compte du rejet des intellectuels, tout du moins du souhait de ne pas les voir intégrer la CGT ou les Bourses. Pour A. Clerc, ouvrier typographe, secrétaire de la bourse du travail de Bourges, *« rien dans la méthode suivie par la CGT ne laisse supposer qu'elle puisse désirer la collaboration avec les intellectuels. D'ailleurs, c'est tout au plus si une douzaine d'intellectuels s'intéressent vraiment à l'action de la confédération. Cet état d'esprit se manifeste chez quelques-uns dont le souci de la justice et de la vérité n'a pas encore été obscurci par les intérêts de classe, mais ce sont là des exceptions »* (De Marmande, 1907, p. 33). Cependant, certains à l'instar d'Albert Lévy, trésorier de la CGT peuvent avoir des postures plus modérées en considérant l'apport des intellectuels comme utile, tout en se disant adversaire de leur intégration à la CGT :

Je crois que les intellectuels peuvent être d'une grande utilité pour la transformation de notre société. Ils doivent sympathiser avec la classe ouvrière s'ils sont des hommes de vérité et de justice.

La question de la participation des intellectuels à l'action ouvrière est fort complexe. Doivent-ils former des syndicats et adhérer à l'organisme central ouvrier ? Pour ma part, je suis adversaire de les admettre [...] par crainte de les voir fausser la direction que seuls peuvent donner au mouvement ouvrier des individus toujours en butte à l'oppression patronale ou gouvernementale, qui connaissent par conséquent mieux la nécessité de la lutte (De Marmande, 1907, p. 47).

## **Amplifier l'enseignement professionnel par l'enseignement général pour adultes**

### **Un enseignement professionnel qui ne se suffit pas à lui-même**

Les différentes expérimentations menées au sein des Bourses montrent assez vite que le simple développement de cours professionnels n'est pas suffisant. Il apparaît rapidement impératif de favoriser l'instruction générale des ouvriers et des plus jeunes en particulier. Aussi des commissions d'étude se forgent-elles au sein des Bourses, dans l'objectif de développer des cours généraux sur les thématiques censées intéresser les ouvriers, qu'il s'agisse du progrès de la science, du droit, des sciences humaines et sociales... Ces cours peuvent

venir concurrencer le mouvement des universités populaires (UP) qui se déploie de façon parallèle et rapide au début du xx<sup>e</sup> siècle, et qui sont accusées par différents leaders syndicalistes révolutionnaires d'importer des savoirs descendants des « sachants » aux élèves, l'inverse en somme de ce qu'ambitionnent les animateurs des Bourses<sup>22</sup>. Il convient cependant de ne pas caricaturer à l'excès cette compétition et cette défiance. Par-delà les discours, les postures, dans de nombreuses localités Bourses du travail et UP coexistent (Premat & Sigaut, 2009 ; Mercier, 2009 ; Mougel, 2017) et mutualisent leurs moyens, leurs locaux, de sorte que des sessions peuvent être animées par les mêmes militants et jouer alors le rôle d'auxiliaire pour le compte de certaines Bourses dans cette tâche d'éducation populaire.

---

<sup>22</sup> Paul Delesalle, dans sa brochure intitulée *Les bourses du travail et la CGT Paris* (M. Rivière, 1911, p. 31), se montre réprobateur des UP en ces termes : « À la suite d'une crise que tout le monde se rappelle, quelques bourgeois avaient pris 'l'héroïque' détermination 'd'aller au peuple', et les Universités populaires en avaient été le résultat [...]. La rude logique des travailleurs, a sans doute effrayé les bourgeois intellectuels venus à eux, car ceux-ci s'en sont, après très peu d'années d'expérience, retournés défendre leur classe 'de l'autre côté de la barricade' ». Léon Jouhaux n'est pas plus accommodant dans *La Bataille syndicaliste* (n° 255 du 6 janvier 1912) avec son article « Pour les jeunes » : « Par de fausses méthodes d'enseignement, les universités populaires ne formèrent [...] que des suffisances incompétences, tuant toute confiance, toute croyance en la valeur de l'action révolutionnaire... De cette jeunesse enthousiaste valeureuse, héroïque quelques années auparavant il ne resta bientôt plus, à de rares exceptions près, que des faux savants, véritables vieillards de la pensée, négateurs de toute action virile... ». (CEDIAS Musée social.)

Dès le congrès de 1900, alors que les cours professionnels des Bourses se propagent sur le territoire, certains militants témoignent de la limite de ceux-ci et plaident pour un système plus large d'enseignement. Ainsi, le délégué de la Bourse de Besançon déclare : « *Les Bourses du travail ont fait les plus grands efforts pour créer un enseignement technique. Mais ne croit-on pas que l'enseignement général doit précéder l'enseignement professionnel, et qu'avant de faire un bon charron, un habile menuisier qui peut-être deviendra par ignorance, l'ennemi de sa propre classe, il faudrait faire un homme pensant, à la hauteur de la mission sociale que lui donne son rôle d'exploité ?* »<sup>23</sup>. Fernand Pelloutier lui-même, analysant le système d'enseignement français, l'assimile à un enseignement de classe. Cela nécessite alors d'organiser au sein des Bourses un enseignement général en complément de l'enseignement professionnel. Il fait adopter le principe dès le congrès charnière de Paris de 1900, tout en considérant qu'il faudra aller plus loin : « *Le Comité fédéral devra donc dresser un plan, chercher à l'aide de quelles ressources les Bourses du travail pourront ouvrir des écoles, proposer à un futur congrès la rédaction des manuels d'instruction [...] socialiste[s], etc. Voilà la besogne de demain !* »<sup>24</sup>. Dans cette

---

<sup>23</sup> VIII<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale des Bourses du Travail, *op. cit.*, p. 112. (CEDIAS Musée social.)

<sup>24</sup> Fernand Pelloutier, « La Fédération des Bourses du travail de France, ses congrès », *Le mouvement socialiste*, 15 novembre 1900, p. 626.



perspective, de grosses Bourses comme Paris, Saint-Étienne ou Nîmes mettent en place des cours d'enseignement général qui apparaissent très vite indissociables de l'enseignement technique. Il s'agit d'enraciner et d'affermir la conscience de classe. Des séries de conférences voient également le jour, tout comme des cours de calcul ou de grammaire, mais ils ne parviennent pas à égaler en durée ou en fréquence les cours professionnels. Les Bourses ne parviennent pas à développer une attitude cohérente à ce sujet.

Parallèlement, la question de la mise en place d'un enseignement primaire se fait jour au cours des congrès entre 1900 et 1908. De ce fait, les jalons vont être posés dans le sens d'une extension de l'œuvre éducative des Bourses en direction de l'enfance et de l'adolescence. Cela suscite cependant des réserves et le manque de moyens se fait plus durement sentir que pour les cours professionnels. La culture du métier qui occupe la première place dans l'univers culturel des ouvriers peut expliquer la difficulté à promouvoir de façon correcte ce type d'enseignement. Certains syndicats prennent le contre-pied de cette doxa syndicale. À l'occasion de la IV<sup>e</sup> conférence des Bourses de 1910, les dénommés Togny de Niort et Réaud de Marseille rédigent un rapport dédié aux écoles syndicales et élaborent une histoire critique de l'investissement majoritaire des Bourses en matière d'éducation « *Bien des syndicats ont voulu corriger le néant de l'éducation générale par l'enseignement professionnel donné par des praticiens du métier.*

*Ils ont même substitué à l'enseignement factice et inefficace de toutes les connaissances, un enseignement professionnel basé uniquement sur la connaissance du métier. La réaction est peut-être un peu forte, car s'il y a dans ces cours purement professionnels, comme une école d'apprentissage très utile, ce n'est pas, croyons-nous, la meilleure école de la vie ».* Soucieux d'éviter toute juxtaposition, ils plaident pour que l'enseignement général et l'enseignement professionnel « *se pénètrent l'un l'autre pour constituer un 'enseignement réaliste' [...] afin d'atteindre à la réalisation non de l'homme idéal des littérateurs, mais de l'homme-créateur qui pense et agit* »<sup>25</sup>. C'est l'arrivée des enseignants au sein de la CGT à partir de 1908 qui change profondément la donne, même si cela entraîne de profonds débats. Il n'est alors plus besoin de créer ses propres institutions mais de s'appuyer sur les instituteurs syndiqués qui agiront en faveur d'un meilleur enseignement et d'une meilleure pédagogie au sein de l'éducation nationale.

### **Les bibliothèques : un lieu de convergence des savoirs professionnels et éclectiques ?**

La nécessité de répondre aux besoins de formation professionnelle du monde ouvrier ne doit pas faire oublier que cet

---

<sup>25</sup> XVII<sup>e</sup> congrès national corporatif (XI<sup>e</sup> de la CGT) et 4<sup>e</sup> conférence des bourses du travail ou unions de syndicats tenus à Toulouse du 3 au 10 octobre 1910 : compte rendu des travaux. Toulouse : Imprimerie ouvrière, p. 404.

investissement éducatif peut prendre des formes multiples. L'enseignement syndicaliste n'a pas été théorisé, tout du moins dans les premières années du développement du syndicalisme, même si nombre de militants s'expriment sur les nécessités d'une éducation, d'un enseignement spécifique ou commun pour les ouvriers. Différentes œuvres viennent ainsi affermir la place des Bourses. Les bibliothèques notamment se développent dans le sillage de la création des Bourses, aidées financièrement par le ministère du commerce, favorisant la cohabitation d'ouvrages techniques, complémentaires des cours professionnels, qui dominent en nombre de volumes et d'ouvrages de sciences sociales ou d'économie politique. Les œuvres progressistes ou socialistes sont présentes sans sectarisme mais en faible nombre. On y retrouve enfin des œuvres littéraires mais aussi des livres de distraction. La littérature technique indispensable pour les cours professionnels reste coûteuse et rapidement obsolète. Les secrétaires de Bourses sollicitent régulièrement les pouvoirs publics pour obtenir des subsides ministériels en vue de l'acquisition de ces ouvrages. Même s'il est difficile pour les Bourses de province de pouvoir constituer ce type de service en raison du manque de moyen, le déploiement de ces bibliothèques apparaît cependant notable. En 1907, 116 Bourses sur les 136 existantes en France en possèdent une. Ces bibliothèques tiennent une place fondamentale et assurent une certaine fierté des promoteurs des Bourses. Le travail de documentation incombe le plus souvent au secrétaire de la Bourse,

ou pour les Bourses les plus importantes, comme celle de Paris, à un bibliothécaire archiviste. La taille de ces bibliothèques varie, leur fréquentation aussi. De façon schématique les utilisateurs préféreraient lire les œuvres théoriques à leur domicile, tandis qu'on consulte sur place majoritairement les livres techniques, de droit administratif ou de statistique. La Bourse du travail de Dijon par exemple est ouverte tous les jours. Elle est présentée comme étant articulée au service d'enseignement. Elle poursuit selon ses promoteurs trois objectifs : former professionnellement, instruire et distraire. En 1896, la bibliothèque compte 300 volumes. 17 ans plus tard on dénombre 1 132 volumes (Belin, 2016, p. 233). Ces bibliothèques contribuent à favoriser une certaine autodidaxie et à développer pour leurs initiateurs une éducation intégrale avec des résultats inégaux. Dans les faits, ce sont le plus souvent les militants les plus aguerris qui la fréquentent.

### **L'enseignement professionnel comme socle d'un enseignement intégral**

À compter de la fin des années 1900, la section des Bourses du travail de la CGT ouvre ses portes aux syndicats d'enseignants et développe une réflexion plus ample sur le rôle de l'éducation, mais aussi, chose nouvelle, sur la pédagogie. Cet élargissement du spectre de l'intervention syndicale, rendu possible du fait d'une large assise territoriale et fort d'un bilan chiffré, agira de façon paradoxale

sur le sort des cours professionnels. Si l'État commence à s'intéresser à cette question et que des enseignants intégrés au système éducatif traditionnel se syndiquent, reste-il pertinent d'autogérer des cours professionnels si utiles mais si difficile à porter ?

La fin des années 1900 constitue un moment complexe pour l'ensemble de la CGT, confrontée à une crise aux contours multiples (répression, reflux des adhérents...). L'expérience des cours professionnels bénéficie du seul regard de la section des Bourses qui n'en fait en définitive que peu de cas. Confrontés comme leurs homologues ouvriers ou postiers à la répression et souhaitant faire front commun avec les syndicalistes de la CGT pour faire valoir leurs droits, les instituteurs qui frappent à la porte de la CGT depuis plusieurs années, soutenus en cela par des figures de la confédération syndicale tels Georges Yvetot ou Paul Delesalle, bénéficient d'un regard nouveau à leur endroit, rendant possible leur pleine intégration au sein de la confédération syndicale. La question est définitivement tranchée, malgré une certaine résistance, au Congrès de Marseille de 1908<sup>26</sup> et la Fédération nationale des syndicats d'institutrices et d'instituteurs est admise officiellement à la CGT en août 1909. L'arrivée de ce « prolétariat administra-

tif » au sein de la CGT<sup>27</sup> et de ses Bourses favorise la reprise de discussions, parfois vives, autour des insuffisances des enseignements primaires et professionnels qui poursuivent des logiques distinctes et qui mériteraient d'être davantage articulés<sup>28</sup>. Dans *La Bataille syndicaliste*, un dénommé Férule traduit ces interrogations portant sur le contenu de l'enseignement et les besoins des travailleurs : « *L'école tourne le dos à l'atelier. L'État démocratique actuel a poussé la masse au fétichisme de l'instruction pure et ne vise qu'à donner un vague savoir encyclopédique et superficiel qui ne prépare que des fonctionnaires et des déclassés... L'éducation professionnelle ne s'y fait guère d'une façon sérieuse et l'on y prépare des ouvriers d'opérettes, plus fiers d'obtenir un parchemin que d'acquérir la technique du métier* ». Il invite les syndicalistes à questionner l'enseignement primaire trop empreint de « *métaphysique d'État* » et à plaider pour « *que l'enseignement général et l'enseignement professionnel marchent de pair en se pénétrant le plus possible. En adaptant cette éducation aux forces intellectuelles de l'enfant, et en procédant par une sage progression, on arrivera à*

---

<sup>26</sup> *xv<sup>e</sup> congrès national corporatif (x<sup>e</sup> de la CGT) et 3<sup>e</sup> conférence des bourses du travail ou unions des syndicats : tenus à Marseille du 5 au 12 octobre 1908 : compte rendu sténographique des travaux / Confédération générale du travail. Marseille : Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 330 p.*

---

<sup>27</sup> Le nombre d'instituteurs reste modeste : en 1910 à l'occasion du xv<sup>e</sup> congrès confédéral de Toulouse, on dénombre 36 syndicats et 1 500 syndiqués.

<sup>28</sup> Les questions éducatives et du rôle de l'école ne furent pas ignorées antérieurement. Pensons notamment à la série d'articles en 1902 au sein de *La Voix du Peuple*, signée par Louis Niel, secrétaire de la Bourse du travail de Montpellier qui critique fortement le système scolaire et le contenu des enseignements et plaide pour une éducation intégrale comprenant les questions hygiénistes, morales, sportives, scientifiques. *La Voix du Peuple* est consultable aux archives de l'IHS-CGT consultables.

*préparer l'enfant à faire un producteur intelligent et fort* »<sup>29</sup>.

L'entrée des instituteurs dans la CGT amène, à compter des années 1910, à porter le débat sur le monopole de l'éducation. L'école de l'État doit-elle être remplacée ou peut-elle être transformée de l'intérieur ? Le débat peut apparaître confus et le positionnement incertain. Pour Louis Bouët, dirigeant de la toute jeune Fédération des syndicats d'instituteurs et d'institutrices, il importe de hiérarchiser les priorités au regard des enjeux et rapports de force du moment, notamment face aux écoles congrégationnistes : « *L'école laïque, malgré ses imperfections, est seule capable d'aider puissamment l'émancipation de la classe ouvrière et paysanne. Les établissements libres où l'on donne une éducation rationnelle sont et resteront encore longtemps une exception cependant que dans toute la France et principalement dans l'Ouest, les écoles congrégationnistes se multiplient rapidement et remplissent grâce aux moyens de pression dont dispose l'Église servie par tous les hobereaux et patrons réactionnaires. Faut-il réclamer le monopole ? Point* »<sup>30</sup>. Quelques mois plus tôt, Louis Bouët et sa compagne Gabrielle signaient un autre article abordant déjà la question du monopole de l'enseignement et des alternatives scolaires tout en

précisant « *Mais si nous restons partisans de la liberté de l'enseignement, nous ne sommes nullement hostiles à certaines garanties qui permettraient de faire respecter le droit réel de l'enfant. Les progrès de l'école catholique et l'arrogance des cléricaux à notre égard ne nous laissent point indifférents. Nous savons ce que valent les écoles primaires de l'État, mais nous savons aussi ce que valent les autres...* »<sup>31</sup>. Depuis l'intégration des instituteurs, une forte majorité des syndicalistes de la CGT, au-delà des seuls rangs des enseignants s'inscrit dans cette optique, laissant en marge les partisans de la construction d'un appareil éducatif alternatif<sup>32</sup>.

Le bilan total de l'œuvre des Bourses du travail en matière d'éducation et d'enseignement reste à mesurer. Sur la période étudiée, les enquêtes des pouvoirs publics ou des syndicalistes eux-mêmes en la matière sont quasiment inexistantes, cependant les données mobilisables témoignent d'une forte vitalité et

<sup>29</sup> Férule, « Les programmes scolaires et les besoins de la classe ouvrière », *La Bataille syndicaliste*, n° 54, 19 juin 1911, p. 2.

<sup>30</sup> Louis Bouët, « Pour une école laïque », *La Bataille syndicaliste*, n° 707, 3 avril 1913, p. 2.

<sup>31</sup> Louis et Gabrielle Bouët « Pas de monopole sans garanties », *La Bataille syndicaliste*, n° 969, 19 janvier 1913, p. 1.

<sup>32</sup> Une partie des partisans d'un enseignement de la jeunesse extra-étatique soutiendra les alternatives éducatives à l'image de l'école *La Ruche* de Sébastien Faure ou en constituant des sections de pupilles au sein desquelles les animateurs des bourses proposent aux enfants des syndicalistes principalement, des activités ludiques, des cours de chant, des excursions en bord de plage, un ensemble d'activités favorisant la découverte, l'initiative individuelle et l'esprit de groupe. Certains dirigeants de la CGT y voient une tentative d'embrigadement des jeunes et critiquent fortement ces initiatives. De fait, hormis quelques cas isolés, les sections de pupilles auront une courte durée.

d'une empreinte forte des Bourses dans le tissu social et au sein de la population ouvrière. En 1900, on dénombre 500 cours professionnels institués au sein des Bourses du travail et 12000 auditeurs (Leblanc, 1905). Ce chiffre doit être rapproché la même année aux 25000 élèves des écoles professionnelles ou encore aux 80000 auditeurs qui participent aux 3593 cours de 122 associations privées ou encore aux 3000 auditeurs des cours organisés par les chambres patronales. Cette réussite apparente est à mettre en perspective avec la difficulté réelle des Bourses à initier ce type d'institutions. Les intentions sont nombreuses, mais la progression du nombre de cours s'avère limitée. Si on compte 33 Bourses ayant mis en place des cours professionnels en 1897-1899, on en dénombre seulement 35 pour 141 Bourses (Narritsens, 2008, p. 36). L'œuvre des syndicats et des bourses du travail dans ce domaine entre 1887 et 1914 peut dérouter par son manque apparent de cohérence et certains paradoxes. Alors que les cours professionnels se déploient dans de nombreuses localités et connaissent de véritables succès jusqu'en 1914, cette expérience d'envergure n'est rapidement plus l'objet de discussions, de valorisation, ces institutions locales étant même éclipsées par l'arrivée des enseignants au sein de la CGT et l'émergence d'un nouveau discours portant sur les limites de la dissociation entre enseignement professionnel et général.

On assiste davantage à une juxtaposition de dispositifs et d'initiatives (cours

professionnels, bibliothèques, section de pupilles, investissement syndical des instituteurs, réflexion sur la pédagogie...) pas ou peu articulés qui affaiblissent en définitive les portées potentielles du projet émancipateur et révolutionnaire de la CGT. Au lendemain de la guerre, les options ont considérablement évolué : les pouvoirs publics, tout en associant les syndicats, s'approprient plus fortement la question de l'enseignement professionnel, sonnait le glas des cours professionnels syndicaux. Les questions éducatives autrefois portées par les seuls ouvriers, puis en commun avec les instituteurs, deviennent l'apanage quasi exclusif des syndicats d'enseignants. L'œuvre des bourses reste immense, fondatrice, mais en matière d'enseignement et d'éducation leur héritage est morcelé, et jusqu'à aujourd'hui peu ou pas assumé par les générations de militants syndicaux qui se sont succédé.

## Bibliographie

Baal G. (1971). « La Bourse du Travail à Brest (1904-1914) ». Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne et Université de Paris VIII.

Belin J. (2016). *La Bourse du travail de Dijon et le syndicalisme CGT en construction de 1890 à 1930*. Dijon : IHS-CGT.

Cantamessa L. (2005). *Les débuts du syndicalisme en Poitou-Charentes : 1884-1914*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Poitiers.

Charle C. (1990). *Naissance des « intel-*

lectuels », 1880-1900. Paris : Les Éditions de Minit.

Delesalle P. (2007). *Les Bourses du travail et la CGT*. Argenteuil : UL-CNT.

De Marmande R. (1907). *Les intellectuels devant les ouvriers*. Paris : Dujarric et C<sup>ie</sup>.

De Molinari G. (1893). *Les bourses du travail*. Paris : Librairie Guillaumin.

Dreyfus M. (1995). *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*. Bruxelles : Complexe.

Ducange J.-N. (2017). *Jules Guesde. L'anti-Jaurès ?* Paris : Armand Colin.

Hamelin D. (2011). « Les Bourses du travail : entre éducation politique et formation professionnelle », *Le Mouvement Social*, 235, pp. 23-37.

Hamelin D. (dir.) (2011). « Aux sources de l'histoire syndicale française : retour sur les bourses du travail ». In *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 116-117, pp. 13-24.

Hamelin D. (2015). *La CGT dans l'histoire sociale et syndicale de la Vienne*. Poitiers : Union Départementale CGT de la Vienne/Institut d'Histoire Sociale.

Julliard J. (1971). *Fernand Pelloutier et les Origines du syndicalisme d'action directe*. Paris : Le Seuil.

Leblanc R. (1905). *L'enseignement professionnel en France au début du xx<sup>e</sup> siècle*. Paris : Cornély.

Maillefert M. (2001). « Les syndicats et l'activité de placement : l'enseignement des Bourses du travail ». In Faugère J. P. et Kartchevsky A. (dir.), *Philosophie, travail, système(s), hommage à Guy Caire*. Paris : L'Harmattan, pp. 99-114.

Marchand P. (2005). « L'enseignement technique et professionnel en France 1800-1919 ». In *Techniques & Culture*, 45, publié le 22 mai 2008 [URL : <http://tc.revues.org/1343> ; DOI : 10.4000/tc.1343]

Masclot T. (2000). *Aux origines du mouvement ouvrier aixois : syndicalisme et Bourse du travail 1890-1914*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Provence.

Mercier L. (2009). « Universités populaires et éducation ouvrière ». In Brucy G., Laot F., de Lescure E. (dir.), *Mouvement ouvrier et formation. Genèses : de la fin du xix<sup>e</sup> siècle à l'après Seconde Guerre mondiale*. Paris : L'Harmattan, pp. 65-80.

Montant G. (2000). *Des amours laborieuses ou L'École, les enseignants, la formation professionnelle et l'apprentissage dans les congrès et la presse de la Confédération générale du travail de 1895 à 1921*. Paris : IHS CGT, CCEES CGT.

Mougel L. (2017). « L'Université populaire nancéienne : les caractères originaux d'une expérience lorraine (1899-1914) ». In Christen C., Besse L. (dir.), *Histoire de l'éducation populaire (1815-1945)*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, pp. 253-265.

Narritsens A. (2008). *Les Bourses du travail avant la Première Guerre Mondiale*. Paris : IHS-CGT.

Pelloutier F. (1921). *Histoire des bourses du travail : origine, institutions, avenir*. Paris : Alfred Costes Editeur.

Pica G. (1981). *La fonction éducative des Bourses du travail dans le mouvement ouvrier (1895-1914)*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Paris I.

Premat C. & Sigaut O. (2009). « La diffusion des universités populaires en France 1898-1914 ». In Colloque « Forma y espacios de la educación popular en la Europa mediterránea »,

Casa de Velázquez Madrid/UNED/Ministerio de Educación de España. Madrid : Casa de Velázquez.

Rannou H. (2009). *La bourse du travail du Havre*. Mémoire de Master 2 soutenu à l'Université de Rouen.

Rappe D. (2004). *La Bourse du travail de Lyon. Une structure ouvrière entre services sociaux et révolution sociale*. Lyon : Éditions ACL.

Sassot A-L. (2002). *La bourse du travail de Chalon-sur-Saône (1893-1921)*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Bourgogne.

Schöttler P. (1985). *Naissance des Bourses du travail. Un appareil idéologique d'État à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : PUF.

Sirot S. (2014). *1884, des syndicats pour la République*. Lormont : Le Bord de l'eau.

Trempé R. (1993). *Solidaire : les Bourses du travail*. Paris : Scandéditions.